

25 OCT. 2011



Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 11 JUIN 2010

"BRASSERIE DE L'EUROPEEN", 21 Boulevard Diderot, 75012 PARIS

L'an deux mille dix, le 11 mai à 14 heures, les actionnaires de la société AaDENA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à 75012 PARIS, sur convocation du Comité de Direction.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance.

Monsieur Jean-Pierre BLOUD préside la séance.

Madame Ingrid SERMAN et Monsieur Laurent CHARDRON sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Erick LEDEY, est désigné comme secrétaire de l'Assemblée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que 31 actionnaires sont présents ou représentés, sur les 32 que compte la société AaDENA. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 14 H 00.

Sont absents et représentés :

- Monsieur Sébastien BLERVAQUE sera représenté par Jean-Pierre BLOUD
- Monsieur Grégory BORTOLOTTI sera représenté par Ezio RACCA
- Monsieur Robert CASTO et M. Daniel JULIA (1 voix) seront représentés par Bruno BALDY
- Madame Martine DERVEAUX sera représentée par Emile QUENEUTTE
- Monsieur Fabien DUCOURTIL sera représenté José DUCOURTIL
- Monsieur Frédéric GRILOT sera représenté par Didier DEVOS
- Monsieur Stéphane GUEZOU sera représenté par Laurent CHARDRON
- Monsieur Stéphane MAGNIEN sera représenté par Nicolas CAROFF
- Monsieur Steven MARVIN sera représenté par Sandra MARVIN
- Monsieur Jean-Marie MICHELEAU sera représenté par Jean-Pierre BLOUD
- Monsieur Sébastien PICART sera représenté par Ezio RACCA
- Monsieur Francis PIERRARD sera représenté par Emile QUENEUTTE
- Monsieur José ROLLAND sera représenté par Didier DEVOS
- Monsieur Robert-Stéphan TOUZET sera représenté par Michel JANU
- Monsieur Yann VOGEL sera représenté par Laurent CHARDRON

Le Président déclare que le Commissaire aux Comptes de la Société a été régulièrement convoqué. La société FNP COMMISSAIRE ASSOCIES représentée par Madame Martine Singer, Commissaire aux Comptes titulaire, est présente.



Groupeement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen du rapport de gestion du comité de direction et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- 2) Affectation des résultats,
- 3) Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- 4) Approbation de la grille de cotisations 2010,
- 5) Approbation du budget 2010,
- 6) Election de Monsieur Erick LEDEY au poste de membre du Comité de Direction,
- 7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,
- 8) Pouvoirs pour formalités,
- 9) Questions diverses.

Le Président donne lecture du texte des résolutions, puis déclare la discussion ouverte. Après délibérations, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Comité de Direction sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice,
 - du rapport général du commissaire aux comptes,
- Approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 3 188.52 euro, de la manière suivante :

- une somme de	159.43 €
représentant 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale",	
- et le surplus, soit	3 029.09 €
au compte "autres réserves"	
Total	3 188.52 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

410
Société par Actions Simplifiée à capital variable
257 rue Hélène Boucher – 34130 MAUGUIO
Tél. 04 67 41 90 12 - Fax 04 67 41 95 63 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00036 – Code APE 8299Z



Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la nouvelle grille de cotisations applicable en 2010 après avoir entendu les explications du Comité de Direction, en prend acte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2010, en prend acte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Monsieur Erick LEDEY se présente au poste de membre du Comité de Direction.

L'assemblée Générale décide de procéder à l'élection du nouveau membre du Comité de Direction.

En conformité avec les dispositions de l'Article 16 des Statuts, l'assemblée générale décide, de surseoir à l'élection d'un 6^e membre.

Il est procédé au vote :

- 29 voix POUR
- 2 CONTRE

Cette résolution est adoptée

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans à compter de l'exercice clos, le 31 décembre 2010, à savoir la SAS F.N.P COMMISSAIRE ASSOCIES représentée par sa Directrice Générale, Madame Martine SINGER demeurant 87, rue Voltaire 92800 PUTEAUX et en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour la même durée Monsieur SIRJACQUES Philippe demeurant 4, rue de la Vigie, 85360 LA TRANCHE SUR MER;

A la question, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Il est procédé au vote :

- 0 voix POUR
- 26 voix CONTRE
- 2 ABSTENTIONS

Cette résolution est rejetée.

Société par Actions Simplifiée à capital variable
257 rue Hélène Boucher – 34130 MAUGUIO

Tél. 04 67 41 90 12 - Fax 04 67 41 95 63 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00036 – Code APE 8299Z



Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après plusieurs échanges de vues, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17 H 00.

LE PRESIDENT

Jean-Pierre BLOUD

LES SCRUTATEURS

Ingrid SERMAN

Laurent CHARDRON

LE SECRETAIRE

Erick LEDEY